Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20260429-DEL2026_40-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	23
présents	23
votants	23

L'an deux mil vingt six
Le 29 avril
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-DOLAY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Patrick GERAUD, Maire

Date de la convocation : 22 avril 2026

Présents : BERTET Audrey - BONPOIL Viviane - BOSC Joël - CANAUX Patricia– CHESNIN Nicolas- CRESPEL Bruno – DAVID Gaëlle – DELAROQUE Eugénie – DENEUX Aurélien – DURANT Dominique - GUIHARD Sébastien - GERAUD Patrick - GURIEC Nicolas – HAMON Jean-Pierre – HERVY Ludivine – LECANU Hervé - LAROCHE Benjamin - LEPAGE Anne - PELLION Stéphane– PERRAIS Isabelle - ROBIN Stéphanie - ROUSSE Yannick - SIRLIN Isabelle

Madame Audrey BERTET est nommée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2026-40 – SOUSCRIPTION D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE DE 500 000 €

Monsieur le Maire fait part d'une consultation pour souscrire une ligne de trésorerie pour un besoin évalué à 500 000 €.
Quatre banques ont été consultées (Crédit Agricole, Caisse d'Épargne, CMB et La Banque Postale), deux banques ont répondu à la consultation après une étude comparative, il est proposé de retenir l'offre de la Caisse d'épargne :

- Plafond : 500 000 €
- Durée : 1 an
- Taux ESTER + marge 0.58%
- Périodicité d'intérêts : trimestrielle
- Frais d'engagement 0.10 % du capital soit 500 €
- Frais de non utilisation 0.10% x (LT moyen – encours moyen)

Après délibération et vote par 21 voix pour et deux abstentions, le Conseil Municipal :

- Retient l'offre de la Caisse d'Épargne selon les modalités énoncées ci-dessus
- Autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat et toutes les pièces y afférentes.

Pour Extrait Certifié Conforme
À Saint-Dolay, le 30 avril 2026

Le Maire,
P. GÉRAUD
Par délégation
Isabelle Sirlin
1ère Adjointe